



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{quatre vingt treize} le 23 OCTOBRE à 20H30
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de Mr Olivier HERRY Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

INSTALLATIONS CLASSEES

ELEVAGE AVICOLE

A

LOC-EGUINER

Date de convocation du Conseil municipal : 18.10.93

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à l'exception
de :

ABSENTS : MM. M. REEB. Y CORRE. J MIOSSEC. J MENEZ.
J LE CLOITRE.

M. Yann DERRIEN

a été élu secrétaire.

A la demande du Maire de BRASPARTS, le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'autorisation d'exploiter un élevage avicole au lieu dit "Kerlercum" en LOC-EGUINER par Mr Jean-Jacques KEROUANTON. Sur son plan d'épandage, Mr KEROUANTON prévoit de venir épandre sur des terrains appartenant à Mr Pierre LE BRAS DE BRASPARTS.

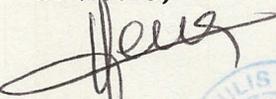
Les communes de BRASPARTS, LOQUEFFRET et BRENNILIS sont touchées par le plan d'épandage.

Aussi, afin de soutenir la Municipalité de BRASPARTS, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de DONNER UN AVIS DEFAVORABLE au projet de Mr KEROUANTON de venir épandre sur les terrains des Monts d'Arrée pour les motifs suivants :

- Préservation de la qualité des eaux,
- Protection de l'environnement (communes du PNRA),
- Préservation d'un type d'agriculture familiale indispensable à la survie des Communes rurales.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


O. HERRY.

